

# MAIRIE DE SAULXURES SUR MOSELOTTE

88290



## ESPACE FORME DU GEHAN

### *Contrat d'Abonnement*

#### **1- Abonnements**

Toute personne souhaitant bénéficier des installations et activités de l'Espace Forme du Géhan doit produire une fiche d'inscription, un certificat médical d'aptitude de moins de trois mois à la date d'inscription, une photo d'identité ainsi que le présent formulaire d'abonnement rempli et signé.

Une carte d'accès à l'Espace Forme est remise à chaque abonné moyennant une caution d'un montant de 20 € (*caution encaissable*)

Indispensable pour pouvoir accéder aux locaux, elle est nominative et incessible. Sa perte entraînera automatiquement le non remboursement de la caution.

L'abonnement se fait après choix d'une formule dont les tarifs, fixés par délibération du Conseil Municipal, sont annexés au présent contrat.

#### **2- Règlement intérieur**

L'abonné reconnaît avoir pris connaissance des dispositions du règlement intérieur d'utilisation des équipements de l'Espace Forme.

#### **3- Durée Paiement**

L'abonnement se fait pour un mois, un semestre ou une année de date à date pour l'Espace Musculation et selon les périodes suivantes pour l'Espace Fitness : Septembre à Janvier ou/et de Février à Juin inclus.

Les modes de paiements acceptés sont les suivants : Carte Bancaire, Chèques, Espèces, Coupons Sport.

#### **4- Résiliation Remboursement**

L'abonnement pourra être unilatéralement résilié par la Mairie de Saulxures sur Moselotte pour les motifs suivants :

- Non-respect du règlement intérieur,
- Fraude dans la constitution du dossier d'inscription,
- Fraude dans l'utilisation de la carte d'accès,
- En cas de défaut de paiement.

Le remboursement de l'abonnement au prorata ne pourra se faire qu'en cas de force majeure (maladie grave ou accident grave empêchant définitivement l'utilisateur de bénéficier des services de l'Espace Forme, mutation professionnelle) sur présentation d'un justificatif probant. La demande de résiliation devra se faire par courrier, en y joignant le justificatif.

Pour toute cause d'empêchement non définitif ne relevant pas des cas de force majeure énoncés ci-dessus, l'utilisateur ne pourra bénéficier d'un remboursement ou du gel de son abonnement.

NOM

Prénom

Adresse :

Date :

Signature :